

Le Télégramme Vendredi 10 juin 2016

BREST. ACTUS 17

# Spip. Un service méconnu, des agents oubliés

Pauline Bourdet

Chargés de la réinsertion des personnes condamnées et de l'exécution des peines, les agents du Spip s'estiment méprisés par leur propre ministère. Hier, ils se mobilisaient pour faire connaître leurs revendications.

Dans le cadre du mouvement national actuellement en cours dans les Services pénitentiaires d'insertion et de probation, les agents du Spip du Finistère organisaient hier un « pique-nique revendicatif ».



des personnes condamnées et de l'exécution des peines, les agents du Spip s'estiment méprisés par leur propre ministère. Hier, ils se mobilisaient pour faire connaître leurs revendications.

*Dans le cadre du mouvement national actuellement en cours dans les Services pénitentiaires d'insertion et de probation, les agents du Spip du Finistère organisaient hier un « pique-nique revendicatif ».*



« La prison, c'est la partie émergée de l'iceberg », résume Alain Corre, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation (CPIP) et membre de la CGT insertion probation. « Après l'audience, il se passe plein de choses : le suivi peut durer deux, trois, même dix ans dans certains cas », ajoute Charlotte Cloarès, du Snepap-FSU.

Hier, rue Maupertuis, au siège de ce service départemental dépendant du ministère de la Justice, une quinzaine d'agents du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (Spip) s'étaient réunis. Soumis à un statut à parti qui leur interdit le droit de grève, ces conseillers du Spip organisaient un « pique-nique

revendicatif » afin de faire connaître au grand public les motifs de leur mécontentement.

#### « Les travailleurs de l'ombre »

Chargés de l'insertion et de la réinsertion des personnes condamnées, de la prévention de la récidive et de l'exécution des peines prononcées par les juridictions, les conseillers du Spip protestent depuis plusieurs mois contre le traitement qui leur est réservé au sein même de leur administration.

Leur argument phare : depuis le mois de décembre, des indemnités et des revalorisations statutaires ont été accordées à l'ensemble des personnels pénitentiaires, excepté

à ceux de la filière insertion probation. « Nous sommes les travailleurs de l'ombre, mais aussi les oubliés de l'administration pénitentiaire », résume Alain Corre, membre de la CGT insertion probation.

Après quatre mois de mobilisation, ils réclament toujours l'accès à la catégorie A pour les CPIP, la remise à niveau du dispositif indemnitaire et l'égalité de traitement des assistantes sociales, ayant intégré le corps de CPIP. A cela s'ajoute une autre raison de grogne : le Spip a récupéré le contrôle des bracelets électroniques, une tâche qui « alourdit considérablement » le travail des agents : « Nous passons

notre temps à rendre des comptes au magistrat et à notre administration, dénonce Alain Corre. Notre travail ne se résume pas à contrôler des alarmes ».

#### 2-500 personnes suivies dans le Finistère

Présent à Morlaix, Quimper et Brest, le Spip s'occupe de 2-500 individus dans le Finistère. A Brest, ils sont 16, répartis entre le Spip et la maison d'arrêt, pour suivre 1.000 personnes. Une équipe renforcée par deux surveillants de bracelets électroniques et un psy, pour l'ensemble du département. Si les CPIP saluent toujours la loi relative à la prévention de la réci-

dive et à l'individualisation des peines, portée à l'époque par Christiane Taubira, tous regrettent qu'elle n'ait pas été appliquée jusqu'au bout. « On nous avait promis 1.000 postes supplémentaires. Le problème, c'est que seulement 700 recrutements ont eu lieu », déplorent les délégués syndicaux. « Notre ministère n'a pas les moyens de ses ambitions et revient en arrière ».

« Il faut faire un choix de démocratie, conclut Alain Corre. Soit on construit plus de prisons – mais on paiera plus d'impôts –, soit on mise sur le contrôle social et la réinsertion, pour réduire le risque de réci-